



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté en date du

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de technicien de formation et de recherche de classe supérieure au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
ALLAIN Sandra	ONIRIS
ANDRIATIANA-BERNARDI Bodovoahangy	Agrocampus de Saint-Germain-en-Laye
BAUDET Lydia	Agence nationale de sécurité sanitaire
BENSOUSSAN Sarah	VetAgroSup
BLEUART Céline	École nationale vétérinaire de Toulouse
BOUILLOT Anne-Sophie	Lycée Félix Kir – Plombières-lès-Dijon
BOURCIER Laurent	AgroCampus Ouest
CHEVALIER Pierre	AgroSup Dijon
COLIN Laëtitia	AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand
DEHAIS Elisabeth	AgroSup Dijon

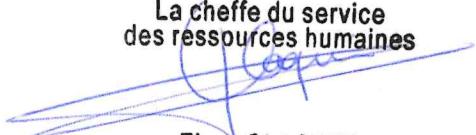
DELACOUR Dominique	Lycée agricole public de Sées
GONNET Fabienne	AgroCampus Ouest
HOLVECK Béatrice	EPLEFPA de BAZAS
LE BIHAN Régine	Agence nationale de sécurité sanitaire
LE NARVOR Erwan	Lycée agricole Carmejane - Maurice Plantier
LEBRUN Dominique	Bordeaux SciencesAgro
LORENZO Eric	Agricampus 66 – Perpignan Roussillon
MAUREL Liliane	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole
MICHOLIER Marjorie	VetAgroSup
MOREAU Francis	École nationale vétérinaire d'Alfort
MULLER Rachel	École nationale du génie de l'eau et de l'environnement
ORAIN Carole	ONIRIS
QUEMARD Eric	AgroParisTech
ROSSIGNOL Arnaud	LEGTA le Gros Chêne
STIEVENARD Catherine	Lycée Agricole de Roanne-Chervé

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 12 DEC. 2025

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,

La cheffe du service
des ressources humaines


Flora CLAQUIN